

Avis technique – Procédure Simplifiée



Recyclabilité d'une barquette papier-carton plastifiée et operculée pour charcuterie

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	GENERALITES	
	Demandeur	Linpac Packaging Pontivy
	Date de la demande	Mai 2015
	Dénomination	LINkraft PE HB 325 PX
	Marché	Agroalimentaire
	Type de produit emballé	Charcuterie
	DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	
	Forme	Barquette rectangulaire
	Dimensions	20 x 22,5
	Contenance	150 g
	Masse vide	18 g
	ELEMENTS CONSTITUANTS	
	Corps de l'emballage	Papier-carton, plastique PE/EVOH
	Système de fermeture	Opercule plastique
	Type d'encre/vernis	Base nitrocellulosique, impression hélió
	Type de colle	-
	COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE¹	
	Papier-carton	94,4 %
	Plastique (PE / EVOH)	5,2% / 0,4%
	Aluminium	-
	Acier	-
	⇒ Élément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité	
	COMPOSITION DE L'OPERCULE	
	Papier-carton	-
	Plastique	100 %
	Acier	-
	Colle	-
	⇒ Élément majoritairement non fibreux	
AVIS REFERENTS		
Avis Techniques n°41 et n°43		

PRE-REQUIS

- L'emballage, barquette operculée pour produits tranchés, est constitué de plus de 50 % (en poids) de fibres cellulosiques : cet emballage relève donc de la filière emballage papier-carton.

1 - Le calcul de la part des fibres cellulosiques dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière emballage papier-carton.
- L'opercule en plastique et dissociable du reste de l'emballage par le consommateur, ne fait pas l'objet de cette étude. La recyclabilité de l'emballage a donc été évaluée pour le corps, uniquement.

EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	∅	∅
ÉNERGIE DE PULPAGE	⚠		

* en condition minimale d'utilisation ** incluant humidité naturelle et liquide résiduel

⚠ Attention ∅ Pas d'impact ⌘ En cours d'étude ➤ Impact environnemental

CONCLUSIONS DU CEREC

Le corps de la barquette se désintègre facilement dans les conditions industrielles de pulpage. La fraction plastique peut être facilement éliminée par classage.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal.

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMÉLIORATIONS DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande notamment :

- en cas de substitution de la teinte marron, il serait préférable de ne pas utiliser de teinte noire ou vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux de process. Le CEREC recommande l'utilisation d'encre sans dégorgeage et à base d'eau ou d'huile végétales afin d'éviter l'éventuelle présence de résidus d'huiles minérales et de limiter les turbidités dans l'eau utilisé.
- l'insertion d'un dispositif permettant au consommateur de séparer plus facilement la fraction cellulosique de la fraction plastique afin de faciliter l'opération de recyclage effectif de la fraction cellulosique (exemple : élément favorisant la pelabilité).

CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise l'ajout de deux pictogrammes recommandant de :

- séparer l'opercule du corps de l'emballage et le placer dans le bac des ordures ménagères,
- placer le corps de la barquette dans le bac des emballages recyclables,

La mention « A vider » devra également apparaître.

VALIDATION



Maryon PAILLEUX



Philippe HEINRICH